

Bilima du Zaïre défie le football mahgrébin

Décidée à tresser ses premiers lauriers continentaux, l'Amicale Sportive Bilima de Kinshasa qui vient de couper le souffle à l'Union Sportive Gorée du Sénégal, entend démystifier l'irrésistible football mahgrébin.

Le dimanche 3 novembre écoulé, le stade Demba Diop de Dakar esprait voir ses idoles corriger les Zaïrois par la même raclée de 3 - 0 qu'ils y ont infligée aux Ghanéens de Hearts of Oak ou aux Zimbabwéens de Black Rhinoceros. Mais c'était sans compte avec

titution, jouissant d'une courte avance d'un goal à brosse sur leurs adversaires chérifiens.

Bilima a certes le vent en poupe sur l'échiquier continental mais il doit fourbir davantage ses armes avant de prendre l'assaut du football mahgrébin qui représentera l'Afrique à Mexico '86 par le Maroc et l'Algérie et dont les clubs - tels que la JET d'Algérie ainsi que le National SC, Arab Contractor et Zamaleck d'Egypte - occupent pratiquement les premières loges de deux champion-

nats de la CAF depuis le début de cette décennie 1980.

Espérons que les Kanyeba, Tshibambe et autres Bolaseke ne se laisseront pas prendre comme l'ont fait les Mayele, Muntubila et Mangala en 1980 face au Canon Sportif de Cameroun (2-2 à Yaoundé et 0 - 3 à Kinshasa). Au contraire, ils ont vengé Imana éliminé de la CAVC par Dragons de l'Ouémé et les Léopards de la Coupe du Monde par le Maroc.

Malekera Bahati.

la vaillance des Elengesa, Mobati et Basele qui n'avaient jusque-là subi aucune défaite dans cette 21ème Coupe d'Afrique des Clubs Champions. Les Sénégalais ne purent rembourser qu'un de deux goals encaissés il y a quelque trois semaines à Lubumbashi.

Et après avoir éliminé Township Rollers du Botswana (0-3, 0-1), Cara du Congo (1-1, 0-1), Mascara d'Algérie (0-0, 0-3) et l'US Gorée du Sénégal (0-2, 1-0), l'AS Bilima qui totalise ainsi 11 buts marqués contre 2 encaissés, jouera la finale contre le vainqueur des matches Zamaleck (Egypte) - FAR (Maroc). Ce second finaliste devrait être connu hier vendredi dans la soirée à l'issue de la seconde empoignade entre ces deux demi-finalistes au Maroc. Les Egyptiens qui détiennent le trophée de la compé-

Conseil exécutif

Halte au commerce frauduleux

Les débats du Conseil Exécutif de ce vendredi 8 novembre ont été principalement circonscrits autour de pratiques frauduleuses qui caractérisent ces derniers jours l'exercice du commerce dans notre pays.

Etant donné la proportion inquiétante que prennent ces pratiques surtout dans le secteur de l'importation des tissus synthétiques, les commissaires d'Etat, pour protéger l'exercice de la libre concurrence et du libéralisme économique, ont mis sur pied une commission de contrôle. Composée des départements de l'Economie et des Finances, celle-ci aura pour mission de contrôler sur toute l'étendue du pays tous les documents commerciaux régissant l'importa-

tion et l'exportation des marchandises.

Ils ont souligné avec force que des sanctions sévères frapperont tous les contrevenants et tous ceux qui tenteront d'entraver le déroulement normal de cette opération.

Cette occasion a permis au Conseil de mettre en garde les commerçants étrangers qui abusent de l'hospitalité légendaire du Zaïre pour se livrer à la concurrence déloyale passant outre la législation commerciale en vigueur.

D'autres abus dénoncés ont également dicté au Conseil la réglementation du calcul des rémunérations relatives aux prestations supplémentaires en faveur des agents de l'Etat.